

COMMERCE MONTREAL



le 23 mai 1972
VOL. XXVIII - No 18

A ADOPTER: UNE POLITIQUE D'ACHAT POUR VOTRE ENTREPRISE

"Notre politique d'achat consiste à:

1. acheter les matériaux, fournitures, équipement et services au plus bas prix possible, compte tenu des devis, de la livraison et du service;
2. acheter, le plus possible, de manufacturiers du Québec et adjudger, le plus possible, de contrats à des entreprises québécoises; à cette fin, l'on peut accorder la préférence à une entreprise fabriquant au Québec, dans des limites raisonnables, même si sa soumission n'est pas la plus basse."

Ces deux paragraphes résument la politique d'achat de l'Hydro-Québec telle que celle-ci l'a révélée au public à l'occasion de l'Expo-profits, tenue à l'hôtel Windsor au début de mai. En reproduisant ce texte, nous souhaitons que votre entreprise y accorde une attention particulière. Pourquoi ne pas endosser cette politique? Pourquoi ne pas inciter les autres entreprises et institutions auxquelles vous êtes intéressés (cegeps, hôpitaux, commissions scolaires, gouvernements municipaux, centres sportifs, culturels, etc.) à adopter également une telle politique d'achat?

Chaque entreprise qui analyserait avec soin la provenance de ses achats constaterait sans doute, qu'elle pourrait augmenter "le contenu québécois de sa production" et ce, avec profit. On peut aisément concevoir qu'à prix égal et à qualité

égale, l'entreprise établie au Québec accorde la préférence aux produits manufacturés dans cette même province. Ceci est d'autant plus justifiable, que ce geste constitue une stimulation à l'industrie québécoise et qu'éventuellement ces mêmes fournisseurs peuvent devenir directement ou indirectement clients du producteur québécois. L'application d'une politique d'achat, telle qu'énoncée ci-haut, devient plus difficile lorsque le fait d'accorder une préférence aux producteurs québécois, vient en conflit avec l'objectif du plus bas prix possible. De fait, une politique d'achat qui accorderait une préférence automatique à des producteurs québécois, ouvrirait la porte à une hausse injustifiable des prix des fournisseurs. Aussi, avons-nous souligné que l'entreprise se réserve le privilège de favoriser un fabricant du Québec, dans les cas où sa soumission n'est pas la plus basse.

Cet aspect de la politique d'achat est une invitation pour les entreprises québécoises à explorer des champs d'activités qu'elles ont trop souvent tendance à croire inaccessibles. L'Expo-profits a prouvé que les industriels québécois n'étaient pas indifférents à une telle pratique de la part des entreprises publiques.

EXPO-PROFITS, OCCASION D'UNE PRISE DE CONSCIENCE

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a misé juste lorsqu'il a invité l'Hydro-Québec à participer à l'Expo-profits 1972, qui a reçu à Québec et à Montréal, quelque 1600 visiteurs, pour la plupart industriels et manufacturiers québécois.

Le visiteur attentif a appris, peut-être à son étonnement, que plus de 70% du volume d'achats de l'Hydro-Québec (plus de \$250 millions par année) profitent directement à la production québécoise. L'Hydro-Québec n'entend pas se satisfaire de cette situation: son objectif est clair: 100% Québec.

S'il est prématuré de parler des résultats d'Expo-profits, on peut toutefois affirmer qu'elle aura eu l'immense mérite d'attirer l'attention des industriels québécois sur une préoccupation constante de l'Hydro-Québec: accroître le "contenu québécois" de ses achats. Le Ministre de l'Industrie et du Commerce monsieur Guy Saint-Pierre, a d'ailleurs affirmé: "Expo-profits n'aurait-elle pour répercussions que d'éveiller la conscience des québécois aux possibilités de leur propre marché, qu'elle serait déjà justifiée".

Il n'en tient maintenant qu'au gouvernement et aux entreprises publiques et para-publiques, d'emboîter le pas. Le pouvoir d'achat en cause atteindrait vite les 2 milliards de dollars. Une utilisation plus rationnelle de ce pouvoir d'achat ne peut être que bénéfique à la croissance économique du Québec. Il n'y a pas que le secteur public qui doit s'engager dans cette voie! Il y a aussi VOTRE entreprise!

VACANCES ANNUELLES

La majorité des employés seront en vacances du lundi 17 au lundi 31 juillet. Le secrétariat sera ouvert mais avec un personnel bien réduit.

A. Aird & Associés
Ingénieurs-Evaluateurs
Pour fins d'expropriation, taxation,
succession.
4003 Décarie, #222. Tél.: 482-2442

Investigations Techniques
de Québec Ltée
Analyses: chimiques, physiques, métal-
lurgiques, vices de construction, causes
d'incendies, accidents de véhicules, etc.
4003 Décarie, #222. Tél.: 482-3605

CONSEIL DES TRANSPORTS DE MONTREAL

Récemment, le Conseil d'administration de la Chambre exprimait son avis que le Conseil du Port de Montréal devrait être élargi pour devenir un Conseil des transports de Montréal pour les raisons suivantes.

Sous l'ancien régime d'une administration centralisée des ports et en vertu même du rapport Gibb, il était nécessaire de créer des groupements locaux et régionaux et de voir à ce que les intérêts de la région soient bien servis dans un esprit de saine collaboration avec l'administration des ports nationaux.

La réforme de l'administration des ports nationaux donne une plus grande autonomie aux administrations régionales, composées de représentants des divers milieux socio-économiques concernés qui voient à la promotion des meilleurs intérêts des aménagements portuaires de la région.

A toute fin pratique, le Conseil du Port de Montréal se trouve en grande partie intégré dans la nouvelle formule administrative des ports nationaux.

Nous croyons, en conséquence, qu'il y a lieu de reviser le rôle du Conseil du Port de Montréal à la lumière de l'ensemble du développement des transports sur la côte est de l'Amérique du Nord, afin de pouvoir maintenir une collaboration efficace avec l'administration portuaire et les divers comités dont elle se dotera.

Des études faites en vue de l'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal (Sainte-Scholastique) démontrent que les aéroports de New York, Boston, Washington, Philadelphie et Chicago sont déjà surchargés et que leurs possibilités d'expansion sont pratiquement nulles, tant pour les passagers que pour le fret aérien.

On étudierait actuellement la possibilité d'établir un réseau de transport par train rapide entre Montréal et les principales villes du nord-est des Etats-Unis pour utiliser au maximum les infrastructures dont dispose Montréal dans le domaine des transports.

De plus, Montréal dispose d'un réseau routier passablement bien aménagé pour un accès relativement facile pour le transport par camion.

D'autre part, le Gouvernement américain souhaitait récemment que la Voie Maritime du Saint-Laurent soit navigable toute l'année.

Enfin, les développements technologiques de l'intermodalité permettent de transporter des marchandises dans des "containers" utilisables indifféremment par camion, par train, par bateau ou par avion (l'aménagement du nouvel aéroport international sera conçu en fonction de ces développements technologiques).

A ces problèmes de transports à caractère privé, nous devons ajouter les problèmes métropolitains des transports en commun. On discute actuellement d'un réseau intégré des transports publics dans la région de Montréal, dans des structures de collaboration entre la Communauté Urbaine de Montréal et les diverses municipalités concernées.

L'ENGAGEMENT DANS UNE SOCIETE
EN ACCELERATION

Pour ne retenir que quelques aspects de cette question, nous nous permettons de souligner les points suivants. Le prolongement des lignes de métro et l'extension de ce réseau auront quel impact sur le transport, particulièrement aux heures de pointe? Quel sera l'avenir de la liaison par train entre la métropole et certaines villes de banlieue, quant à la fréquence, quant aux localités desservies par ce mode de transport en commun, l'utilisation de ce mode de transport comme substitut à l'utilisation de la voiture? Les parcs de stationnement notamment ceux en périphérie de l'Ile de Montréal sont-ils répartis géographiquement et sont-ils utilisés de la façon la plus rationnelle?

Nous croyons que pour harmoniser une utilisation optimale des ressources dont dispose Montréal dans le domaine des transports, il devrait se former une association regroupant les milieux socio-économiques les plus divers dans ce que nous pourrions appeler "Conseil des transports de Montréal". Ce comité regroupant, tant le secteur public que privé serait en liaison constante avec les usagers afin de pouvoir déceler et prévoir les besoins avant qu'ils ne se manifestent sous forme de problèmes aigus.

Même si les pouvoirs publics s'intéressent vivement aux problèmes des transports dans le phénomène complexe de l'urbanisation, nous pensons qu'il serait utile d'effectuer un regroupement de toutes les forces dynamiques de Montréal pour utiliser au maximum les ressources disponibles et conserver Montréal comme capitale des transports au Canada.

Lorsque nous parlons du phénomène complexe de l'urbanisation, nous nous référons aux études récentes de I. Lithwick qui estiment que la population de la région métropolitaine de recensement serait de 3.1 millions en 1976, 4.1 millions en 1986 et plus de 6.3 millions en 2001 pour Montréal. On nous signale également que Montréal est la ville canadienne qui a la plus forte densité de population, notamment, le centre-ville où la densité atteint 26,000 habitants au mille carré. Nous croyons qu'en concertant les bonnes volontés intéressées aux problèmes des transports, il nous sera possible d'éviter les problèmes que connaissent des villes comme New York ou Los Angeles.

Il n'est peut-être pas utile d'insister lourdement mais, nous tenons toutefois à souligner le fait que Montréal est un centre de décision important de l'industrie des transports au Canada. Dans le domaine du transport aérien, Montréal est le pied-à-terre de deux organismes internationaux, l'IATA et l'OACI en plus d'être le chef-lieu de plusieurs compagnies de transport. Dans le domaine du transport ferroviaire, c'est à Montréal que se trouvent les sièges sociaux du Canadien National et du Canadien Pacifique. Montréal est la ville où on retrouve de nombreux sièges sociaux de compagnies importantes de transport routier. L'importance du port de Montréal quant au volume et à la valeur des marchandises payantes transbordées est sans égale au Canada. Montréal est aussi le plus important port océanique intérieur de toute la côte est de l'Amérique du Nord.

de Grandpré, Colas, Deschênes,
Godin & Lapointe
- Avocats -
2501, Tour de la Bourse
Place Victoria, C.P. 108
Montréal 115. Tél.: 878-4311

Lemay, Faquin & Gilbert
- Avocats -
800, Place Victoria, suite 1025
C.P. 225
Montréal 115. Tél.: 878-4211

LA FISCALITE... RENDUE FACILE

Le 10 mars dernier, la Chambre organisait une session d'information sur la "Réforme fiscale", Bill C-259. Plus de 300 personnes participèrent à cette session.

La complexité, les répercussions économiques, les implications profondes de cette loi ne nous ont pas permis de satisfaire, au cours d'une seule journée, tous les besoins d'information sur la réforme fiscale.

Dans les circonstances et suite à une demande générale la Chambre organise trois sessions distinctes qui tenteront d'expliquer en profondeur les trois points les plus importants du Bill C-259.

Gains en capital: jeudi le 1er juin

Les corporations et leurs actionnaires: vendredi le 9 juin

Revenus de biens, d'entreprises et de particuliers: jeudi le 15 juin

Le comité d'organisation présidé par monsieur Raymond Morcel a retenu les services de spécialistes en fiscalité particulièrement dans les domaines mentionnés ci-haut.

Les trois sessions commencent à 14 heures pour se terminer à 17 h 30 suivies d'un cocktail dans chacun des cas. Il y aura les périodes habituelles de questions et réponses et une abondante documentation sera ensuite remise aux participants.

Il en coûte \$15 par session. Si vous vous inscrivez à 2 sessions il en coûtera \$25 pour les deux et \$35 pour trois sessions. Un dépliant publicitaire sera envoyé d'ici quelques jours. Si vous désirez vous inscrire immédiatement vous pouvez utiliser le coupon-réponse ci-dessous.

Pour renseignements: monsieur Pierre Boucher - 866-2861 poste 28.
découpez et retournez à:

La Chambre de commerce de Montréal
1080, côte du Beaver Hall, 6e étage
Montréal 128.

Je m'inscris à:

Session du 1er juin - Gains en capital

Session du 9 juin - Les corporations et leurs actionnaires

Session du 15 juin - Revenus de biens, d'entreprises et de particuliers

NOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

TEL. _____

VOULEZ-VOUS JOUER AVEC NOUS?

Le service de Coopération: Affaires-Jeunesse requiert votre aimable participation ou la participation d'un membre de votre personnel au jeu d'entreprise qui aura lieu le 27 mai 1972, afin que vous représentiez l'une des 25 équipes qui seront en compétition ce jour-là.

Cette activité sera unique en son genre car on lui apporte une formule nouvelle: la participation conjointe des hommes d'affaires et des étudiants en administration.

Du côté académique, le jeu d'entreprise APROMAC vous permet:

1. de concentrer en une journée plusieurs mois d'opération d'une compagnie;
2. d'acquérir une prise de décision rapide et efficace;
3. de vivre les problèmes qui se posent au niveau de la direction d'une entreprise;
4. d'améliorer vos qualités d'administrateur.

Du côté dynamique de groupe, APROMAC vous offre l'occasion d'entrer en contact direct avec le monde étudiant.

APROMAC aura lieu: le samedi 27 mai de 9 h à 16 h
à la Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Hall, 5ième étage.

Date limite d'inscription: le vendredi 12 mai

Coût: \$60 (incluant les frais d'inscription, la documentation, pauses-café et dîner).

Faites parvenir votre chèque fait à l'ordre de: Coopération Affaires-Jeunesse à l'attention de Ginette Blouin, 1080, côte du Beaver Hall, 6e étage, Montréal 128.

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS DE CHASSEUR?

En vertu de la loi de la chasse et de la pêche, il est maintenant obligatoire de détenir une carte de compétence pour obtenir son permis de chasseur.

Il n'y a qu'une seule façon de l'obtenir, c'est de suivre le cours "Maniement des armes" tel que prescrit par le Ministère de la Chasse et de la Pêche.

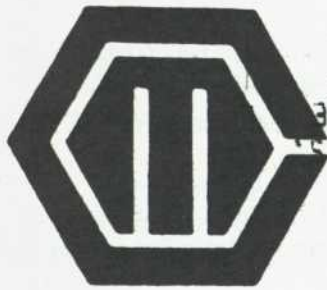
Les dernières statistiques démontrent que près de 75,000 chasseurs de la région de Montréal n'ont pas leur carte de compétence, ils ne peuvent obtenir leur permis de chasseur.

Suite à plusieurs demandes et afin de rendre service à ses membres, la Chambre organisera au mois de juin deux sessions de ce cours. Ces cours seront organisés avec la collaboration de la Fédération Québécoise de la Faune et toute personne qui aura suivi le cours obtiendra sa carte de compétence.

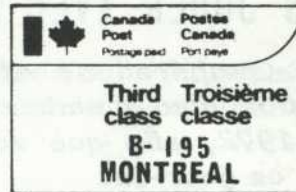
Les instructeurs, la Chambre ainsi que la Fédération Québécoise de la Faune exigent une participation minimum de 60 personnes mais un maximum de 100. Les coûts de participation seront très minimes.

Si vous désirez participer à ce cours, veuillez retourner le coupon réponse qui se trouve au bas de la page 3. Si la demande est suffisante, nous vous ferons connaître les dates exactes de ce cours qui se donnera au cours du mois de juin soit deux lundis de 18 h 30 à 23 h.

Pour renseignements: M. Pierre Boucher - 866-2861 poste 38.



DEPARTEMENT PERIODIQUES
BIBLIOTHEQUE NATION. QUEB.
1700 RUE ST-DENIS,
MONTREAL 129, P. Q.



Commerce Montreal
La Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Hall
Montreal 128 Tel 866 2861

NOUVEAUX MEMBRES

Il nous fait plaisir d'accueillir au sein de notre association ces nouveaux partenaires. Nous souhaitons qu'ils puissent profiter au maximum des services et activités de la Chambre.

Individuels

*BILL BANTEY, président
Bill Bantey & Associés Ltée
MAURICE J.L. CLOUTIER, garagiste
Cloutier Sunoco Service
CLAUDE GARNEAU
Hamlet & Garneau Ltée
BERNARD LAMER, président
Le Foyer Catholique Enrg.
MARIE-CLAIRE LEFORT
Commissariat Général au Tourisme de
Belgique pour le Canada
RONALD O. MAHEU, prés., gér. gén.
Maheu Extermination Ltée
GILLES MESSIER, vice-président
CTL Inc.
ROGER POMINVILLE, cons. adm.
Roger Pominville Limitée*

Corporatifs

*ARTISTIC DECALCOMANIA LTD.
BONAVENTURE CHEVROLET
OLDSMOBILE LTEE
CHAMPLAIN SEPT-ILES
EXPRESS INC.
DELISLE YOGOURT LIMITEE
DUBUISSON PUBLICITE ET
CONSEIL INC.
HISTART INC.
MARCHANDS RO-NA INC.
LES PUBLICATIONS ECLAIR
LIMITEE
SONIMAGES INC.
SYLVEX INC.
TRAIMA CONSULTANTS*

LE CONGRES ANNUEL

Hôtel Bonaventure - 14 et 15 septembre 1972

"Deux jours de réflexion sur les changements qui sont en voie de transformer la société et qui obligent le chef d'entreprise, comme tout citoyen, à repenser le rôle qu'il entend jouer dans cette société."

